

Bénévoles

AU FOUR ET AU MOULIN

BROUSSAIS



Bouillonnement d'idées : comité de pilotage du projet, habitat coopératif, bon usage des bâtiments dans leur environnement. ► PAGE 4

S'APPROPRIER LE GRAND PARIS



Le débat est ouvert : chacun peut donner de la voix. ► PAGE 5

PENSION DE FAMILLE

Des avancées pour la pension de famille grâce et avec le collectif d'habitants. ► PAGE 6

ENTREZ DANS LA DANSE !

L'association Diapasons propose des cours de danse contemporaine, au sein de l'Acsemid, rue de l'Eure. ► PAGE 7



PHOTO : PIERRECK BOURGAULT

● Le Moulin à café fête sa quatrième année d'activité. Né de la volonté d'habitants militants, le café est géré par l'association Café associatif Pernety dans le but de "favoriser des rencontres, des échanges et des activités participant à l'animation socioculturelle de l'arrondissement", en partenariat avec les habitants et les associations du quartier.

► SUITE PAGE 3

Un carnaval peut en cacher un autre !

● Plusieurs initiatives pour faire renaître le Carnaval de Paris.

Paris, en son temps, a su fêter Carnaval comme il sied à toute grande ville d'honorer le roi de toutes les fêtes. Le clou du carnaval en était la Promenade du boeuf gras, organisée par la confrérie des bouchers. Lequel cortège fut autorisé ou interdit au gré du bon vouloir d'un pouvoir central qui favorise la fête royale, impériale ou nationale et se méfie de l'esprit frondeur parisien.

Basile Pachkoff, habitant de la rue des Thermopyles, s'intéresse depuis plusieurs années à l'histoire du Carnaval de Paris quand il s'engage auprès d'Alain Riou, alors élu conseiller de Paris dans le 20^e arrondissement, pour organiser en 1998, après quarante cinq ans d'interruption, un nouveau cortège de la Promenade du Bœuf gras.

Les Fumantes de Pantruche

La structure porteuse du projet est l'association Droit à la culture, fondée par Alain Riou et dont Basile Pachkoff est l'actuel président. Parallèlement, il fonde une compagnie carnavalesque, Les Fumantes de Pantruche, qui depuis participe régulièrement, aux côtés de nombreuses associations carnavalesques de France et de Navarre, à la renaissance de ce Carnaval de Paris : une fête "libre, bénévole, gratuite, apolitique, traditionnelle et popu-



laire", précise-t-il. Depuis, une association du 17^e arrondissement dispute à Basile Pachkoff l'organisation officielle du Carnaval, en fédérant autour d'elle tout un réseau d'associations de quartier, centres d'animation, compagnies d'artistes de rue. Vu les moyens que cette association a su mobiliser, il y a fort à parier que notre citoyen du 14^e ne sortira pas gagnant de la bataille. Pourtant, l'esprit de Carnaval continuera à souffler du côté des Fumantes de Pantruche, car pour Basile

Pachkoff et ses amis, le Carnaval, c'est tout à la fois une histoire et un art de vivre. "Pas besoin de subventions mirobolantes pour son organisation", explique-t-il. "L'histoire montre que l'argent des puissants a soutenu un moment le développement du Carnaval de Paris, mais l'a conduit aussi à son déclin. Si le Carnaval de Dunkerque, éminemment populaire, persiste, c'est notamment grâce à une gestion très réfléchie des bénéfices qu'il génère : la plus grande part est réinvestie dans la fête et l'excédent est partagé entre plusieurs associations caritatives". Il s'insurge aussi contre la conception d'un défilé de carnaval promu en spectacle de rue, aussi flamboyant soit-il, et refuse de cantonner le passant au seul rôle de spectateur.

► SUITE PAGE 2

Un carnaval peut en cacher un autre !

SUITE DE LA PAGE 1

Le Carnaval des femmes

Au cours de ses recherches, Basile Pachkoff a découvert une autre fête, qui se déroulait le jeudi de la Mi-Carême, organisée par les blanchisseuses parisiennes. Pour s'amuser, elles se déguisaient en reines en empruntant les costumes de précieuses étoffes qu'elles avaient lavés. S'en suivait l'élection de reines des lavoirs et d'une reine de toutes les blanchisseuses. Basile Pachkoff a confié la relance de cette fête à Alexandra Bristiel, qui fonde l'association "Coeurs sœurs" et organise la première édition de ce carnaval féminin en 2009, avec le concours d'Estelle Legrand, stagiaire en BTS de tourisme. La deuxième édition est en préparation, conjointement avec celle du Carnaval de

Paris : préparation des costumes et des chansons, distribution par les bénévoles des prospectus faits maison sur papier recyclé. Une préparation décentralisée à l'approche de la période carnavalesque : "l'atelier" a été déplacé du café associatif du 14e dans un pub irlandais du 4e. Précision d'importance : le Carnaval des Femmes de Paris est mixte !

FRANÇOISE COCHET

Promenade du Bœuf gras : 14 février 2010, du 20e arrondissement à la place de l'Hôtel de Ville

www.carnaval-paris.org

Carnaval des Femmes de Paris : 14 mars 2010, de la place du Châtelet à la place des Vosges.

www.carnaval-des-femmes.org



Alexandra Bristiel et Basile Pachkoff

Cité U

La Maison du Mexique en ébullition

Officiellement, pour des raisons non vérifiables de restrictions financières, le directeur de la Maison du Mexique menace, depuis plusieurs mois, de licencier la majorité de son personnel. Pour éviter de payer des primes de licenciement, il s'efforce de trouver des fautes lourdes, imaginaires selon les salariés, ou de leur rendre la vie impossible : par exemple, l'installation d'une caméra de vidéosurveillance devant le poste de travail du bibliothécaire ou l'assignation de certains devant les tribunaux. Pour le moment, seule la directrice du ballet folklorique a été licenciée.

Les syndicats et le personnel sont rejoints dans leur lutte par les étudiants. Malgré des risques de représailles, la majorité d'entre

eux (50 sur 75) ont signé un appel en quatre points auprès des autorités mexicaines et de la Fondation nationale de la Cité universitaire de Paris : opposition à la vidéosurveillance car "l'argument de sécurité préventive cache en réalité une mesure de contrôle sur la vie privée" ; réduction de la bibliothèque en simple salle de lecture ; disparition du ballet folklorique ; augmentation des loyers des étudiants en cours d'année, contrairement aux promesses de stabilité faites à la rentrée par le directeur.

L'appel a été relayé par de grands journaux mexicains comme Reforma ou en France par Radio Latina. Jusqu'à présent, la direction refuse de répondre.

D.G.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 86, c'est John Kirby Abraham, Sylvain Adam, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jacques Blot, Pierrick Bourgault, Alexandre Boviatsis, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Françoise Cochet, Didier Cornevin, José Couvelaere, Jacqueline Dartigues, Marie-France Desbruyères, Jeanne Durocher-Samah, Jacqueline Fertun, Dominique Gentil, François Heintz, François Heydacker, Chantal Huret, Imaem, Florence Lamouret, Bruno Martin, Pascale Moise, Elza Oppenheim, Monique Otchakovsky, Elisabeth Pradoura, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Martine Scrive, Janine Thibault, Michèle Untersteller...

Vidéosurveillance

Toujours plus de caméras

● 1 000 caméras supplémentaires vont être installées à Paris

Le 23 novembre dernier, le Conseil de Paris a finalement entériné la mise en place du plan 1000 caméras (baptisé par ses promoteurs : plan de vidéo protection pour Paris), à l'initiative de la préfecture de police, en votant une délibération prévoyant un soutien financier municipal de cinq millions d'euros aux travaux d'installation (voir La Page n° 82 à 84). À cette occasion, les défenseurs des caméras – au premier rang desquels le maire de Paris – ont notamment mis en avant les arguments de la légitimité des urnes et de la "concertation".

Légitimité électorale

Si Georges Sarre, adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité et de la prévention, rappelle que le développement de la vidéosurveillance à Paris est un engagement de campagne électorale, la déclinaison par arrondissement du programme municipal du maire de Paris a cependant donné lieu à des engagements locaux plus diversifiés : quand, dans le 14e, Pierre Castagnou et ses colistiers s'entendaient sur une vidéosurveillance des bâtiments publics et des parkings souterrains, les candidats socialistes d'autres arrondissements (comme le 10e ou le 20e) n'évoquaient même pas le terme dans leurs outils de propagande. On était ainsi loin de promettre de quadriller la ville de caméras, tel que cela a finalement été entériné par le Conseil de Paris.

Vous avez dit concertation ?

Dans une note accompagnant la délibération, Georges Sarre vante "une authentique consultation" et des "réunions de concertation [qui] ont eu lieu dans tous les arrondissements". Cependant, si des réunions officielles ont bien été tenues

dans les arrondissements (avec une publicité souvent confidentielle), c'est sur le principe que l'installation de caméras n'était plus discutable et elles ont eu pour unique finalité de débattre des emplacements proposés par la préfecture de police ; même si, comme ce fut le cas le 10 avril dernier dans le 14e, des oppositions à la vidéosurveillance pouvaient s'exprimer, elles étaient par avance invalidées dans le processus de "concertation" organisé par les autorités.

Au cours de l'année 2009, plus d'une douzaine de conseils de quartier parisiens (ainsi que le comité d'animation du Cica du 14e) ont élaboré des vœux réclamant le gel du plan et l'ouverture d'une véritable concertation sur le principe de la vidéosurveillance, mais leurs textes ont été ignorés ou contournés par des élus qui pourtant ne cessent de mettre en avant les "instances de la démocratie locale" dans leurs discours... surtout quand celles-ci ne s'intéressent pas à des

sujets qui fâchent. De la même façon, les 10.000 signataires de la pétition du collectif démocratie et libertés s'opposant au plan parisien de vidéosurveillance n'ont pas été pris en considération.

Au final, sous un vernis démocratique, la "concertation" tant vantée s'est surtout apparentée à un processus de légitimation politique et d'acceptabilité sociale de décisions déjà prises bien en amont.

BRUNO MARTIN

* Le 18 décembre 2008, le conseil du 14e arrondissement a pourtant voté un texte du Cica (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) sur les modalités de la concertation dans le 14e qui s'ouvre sur une distinction entre les trois termes information, consultation et concertation ; au regard de ce document, le processus qui a eu lieu ne peut être qualifié de concertation.

Des élus disciplinés

Le 16 novembre dernier, les élus socialistes présents à la séance du conseil d'arrondissement ont tous voté la délibération entérinant le soutien financier de la Ville au plan préfectoral de vidéosurveillance. Plutôt que l'expression d'une profonde conviction dans l'essor des politiques sécuritaires, ce comportement ne traduit-il pas la soumission aux sirènes du carriérisme et le respect aveugle de la discipline de groupe ?

"J'espère m'éclipser aux toilettes au moment du vote, sinon je devrais voter pour cette délibération. Si je

m'abstiens, Delanoë va me tracter". Ainsi s'exprimait, sans discrétion, un conseiller de Paris lors d'une pause-cigarette, peu avant le vote (auquel, finalement, il participa). Quant à un autre élu du 14e, on retrouve son nom parmi ceux de l'équipe élaborant la "Lettre des Droits de l'Homme" du Parti socialiste, dont le numéro de juillet 2009 présentait une analyse très négative de la vidéosurveillance.

Nul doute qu'à l'avenir, ils seront les premiers à honorer la mémoire de celles et ceux qui, dans des périodes d'adversité, ont su trouver la force de ne pas se renier.

Ligue des droits de l'Homme

Où sont passées nos libertés ?

● Cette question est en filigrane des réunions mensuelles de la section du 14e de la LDH*

Vidéosurveillance, fichage, chasse aux immigrés, la pression s'accroît insidieusement pour nous faire accepter une société normalisée, formatée, où l'inquiétude et la peur de l'autre masquent le recul des droits sociaux, des services publics et la remise en question des droits fondamentaux. Informations et communications médiatisées, faits divers amplifiés suivis de proclamations tonitruantes, tout concourt à susciter l'angoisse et créer une demande de sécurité accrue.

Bourrage de crâne ! Il est difficile de garder l'esprit critique et de discerner parmi ces déclarations ce qui relève de l'intérêt de quelques-uns et ce qui doit demeurer notre priorité : la défense de la démocratie. Depuis sa création en 1905, la LDH revendique "une conception du politique qui, au lieu de se nourrir de la peur et de la fragmentation sociale, place au cœur de l'éthique démocratique les libertés individuelles et collectives et la construction de nouvelles solidarités."

La section de Paris 14e/6e organise tous les mois à la Maison des associations du 14e une réunion de réflexion autour d'un des thèmes choisis par ses adhérents, en invitant une personnalité compétente pour répondre aux questions. En 2009, les

relations France/Afrique, l'éducation à la sexualité, la souffrance au travail, le droit des femmes ont été quelques-uns des sujets traités. Une fois par an, une journée entière de débats accompagnée parfois d'une exposition, est consacrée à un sujet plus vaste, la prison, la société sous surveillance et en projet pour avril 2010, le logement, avec de nombreux intervenants pour établir un état des lieux. La section organise aussi des projections de films documentaires témoignant de l'état des droits dans des pays lointains : le mouvement des Sans terres au Brésil ou la Commune d'Oaxaca au Mexique, par exemple.

Regrouper vigilance et énergie

Il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour constater que les droits élémentaires ne sont pas respectés même dans notre pays si fier d'être le pays des droits de l'Homme, berceau de leur première Déclaration universelle. Les inégalités et les discriminations créent des ravages dans la vie quotidienne ; le chômage, la précarité, les difficultés d'accès aux soins, au logement, à la culture, à l'éducation, à la justice même, autant d'obstacles à la dignité des hommes et des femmes qui vivent en France.

C'est parce qu'ils sont conscients et indignés par ce mépris du respect humain que

des citoyens adhèrent à la LDH. Certains y cherchent un lieu de réflexion et d'analyse de l'évolution de la société, d'autres ou les mêmes, un moyen d'action pour se réunir et défendre les droits et la démocratie. Ils sont persuadés que c'est en regroupant leur vigilance, leur volonté et leur énergie qu'ils construiront une société plus humaine, plus juste et plus solidaire. On les rencontre dans les manifestations, les grands rassemblements mais aussi au marché Villemain certains dimanches matin, aux conseils de quartier, dans plusieurs commissions municipales et extra municipales. Ils sont d'origine sociale, de culture ou d'opinions politiques diverses mais toujours mus par une même volonté de défendre la justice et la solidarité.

Urgence pour les libertés et pour les droits ! C'est le titre de la nouvelle campagne de la LDH qui se décline en cinq thèmes : ce qui asphyxie la démocratie ; exclusion sociale, inégalités : jusqu'où ? ; droits des étrangers, tous concernés ; justice et égalité au défi de la gestion politique ; l'inquiétant projet d'une société de surveillance.

JACQUELINE DARTIGUES

*LDH section Paris 14/6. Tél : 06.47.34.52.09 E-mail : paris.14.6@ldh-france.org

Place de La Garenne

Bénévolat au café associatif

● Quand vous mettez la main à la pâte, le Moulin à café fournit le tablier.

SUITE DE LA PAGE 1 Le café en chiffres (rapport d'activités 2008), c'est 2 700 adhésions (60% habitent dans le 14e) et une quarantaine d'associations adhérentes ou partenaires d'actions communes. Deux salariés bénéficiant de contrats aidés à temps partiel assurent la préparation des repas midi et soir (en moyenne 35 repas par jour). Jusqu'en novembre 2009, un troisième poste était affecté à la programmation des animations et un quatrième à la coordination et l'accompagnement des bénévoles. Le planning des ateliers et des animations très variés, pour enfants et adultes, est complet plusieurs mois à l'avance et le Moulin à café est bien devenu un lieu de rencontres et un carrefour d'échanges. Côté budget, la situation est fragile. Les ressources propres provenant des adhésions et des repas ne compensent pas les charges. Les subventions sont aléatoires et leur montant en diminution. En juin 2009, le conseil d'administration a dû lancer un appel à la générosité des adhérents. En novembre, à l'occasion d'une fin de contrat de travail, le nombre de salariés est passé de quatre à trois. Une même personne cumule dorénavant les fonctions de responsable du lieu, du planning des animations et de la coordination des bénévoles. Quant aux adhérents, ils ont été exhortés par le conseil d'administration à plus d'implication dans la vie quotidienne du café.

Un bénévole averti en vaut deux !

Par nature le milieu associatif n'est pas un long fleuve tranquille. Le risque de conflits s'accroît avec la multiplication des acteurs. La personne qui offre sa bonne volonté sans contrepartie financière ne comprend pas toujours que le salarié n'y mette pas la même flamme militante. Celui qui apporte sa technicité se montre parfois sans indulgence pour moins efficace que lui. Certains, par manque de véritable culture participative, tendent à reproduire une vision hiérarchique des relations ou, à l'inverse, interviennent à tout propos. Salariés et bénévoles peuvent se plaindre d'un conseil d'administration jugé éloigné du terrain et remettre trop régulièrement ses décisions en question. Lequel conseil d'administration, constitué de bénévoles plus ou moins aguerris à la gestion des conflits, se sentira à son tour incompris et découragé. Là où les uns et les autres tomberont d'accord, c'est sur le manque d'implication des adhérents, passifs et ingrats mais toujours prompts à la critique ! Il existe tout de même dans cet univers une place privilégiée : celle de l'adhérent actif. Pour son coup de main, occasionnel ou régulier, il bénéficiera d'une gratitude unanime tout en conservant sans culpabilité la totale maîtrise de sa disponibilité. Le rêve !



Une association à l'écoute de ses bénévoles

S'il n'a pas échappé aux péripéties de la vie associative, le Moulin à café a toujours, jusqu'à présent, résolu ses conflits internes. Un des éléments de cette réussite tient à une fonction clé du dispositif : la coordination des bénévoles. Une centaine de personnes sont inscrites comme bénévoles, avec un engagement très variable : de quelques heures, une fois dans l'année, à un service régulier d'une dizaine d'heures par semaine. Marjorie Vuillot a été l'instigatrice de cette fonction. Dans la discussion avec elle, ce qui frappe c'est l'accent qu'elle met d'emblée sur la nécessité d'une organisation qui permette de faire correspondre la disponibilité, les compétences et les goûts des bénévoles avec les objectifs du Moulin à café. Pendant la durée de son contrat, elle s'est beaucoup investie dans un accompagnement personnalisé des adhérents qui souhaitaient "franchir le pas". "Il faut que ce soit structurant", précise-t-elle. Eve Fitoussi, qui a pris le relais en décembre 2008, met d'abord en avant la nécessité d'un milieu accueillant et d'un climat de confiance qui donnerait envie de participer spontanément. Pour elle, la réduction du nombre de salariés ne signifie pas un simple report des tâches, mais plutôt une appropriation différente du lieu par les adhérents. "Les salariés assurent la régularité. A quatre, on pouvait tout faire, sauf quand il y avait beaucoup de monde. Mais on n'a pas pu faire suffisamment d'accueil, par exemple. Voilà une fonction à laquelle chacun peut contribuer". Concernant son rôle, elle précise : "Il faut que chacun puisse s'investir à sa mesure. A moi de comprendre les motivations, de stimuler les uns et de veiller à ce que d'autres respectent leurs limites sans se culpabiliser. Il y a ceux qui aiment l'at-

mosphère plus intime de la préparation des repas en matinée et ceux qui se sentent à l'aise dans l'agitation de soirées festives".

Pour assurer l'avenir : une activité bénévole élargie

Devenir bénévole au Moulin à café, quel que soit l'investissement, c'est soutenir collectivement l'existence de ce lieu et de ses activités. Individuellement, c'est un bon moyen de connaître les adhérents et de s'intégrer dans une équipe. C'est aussi l'opportunité d'exercer ou d'acquérir des compétences. L'activité bénévole a été centrée d'abord sur le fonctionnement matériel, la préparation et le service des repas, sans oublier les fonctions administratives, juridique et comptable au sein du conseil d'administration. Au fil du temps, de plus en plus de spectacles, d'ateliers, de débats ont été proposés et organisés par des bénévoles. La prochaine évolution souhaitée est que l'animation elle-même soit davantage encore prise en charge par tous, de la programmation à la réalisation des événements. Les plus optimistes soutiennent que moins il y a de salariés dans une association, plus l'implication des adhérents est forte. A l'heure où la Maison ouverte a dû fermer ses portes faute de financement, le Moulin à café doit relever le défi de devenir plus que jamais le café des habitants.

FRANÇOISE COCHET

Le Moulin à café, 9, place de La Garenne. Ouverture au public du mardi au samedi de 12h00 à 22h00

Pour toute question sur le bénévolat, contacter Eve au 01.40.44.87.55 - <http://moulin.cafe.free.fr>

A l'Arbre à lettres

Le suicide au travail n'est pas une fatalité

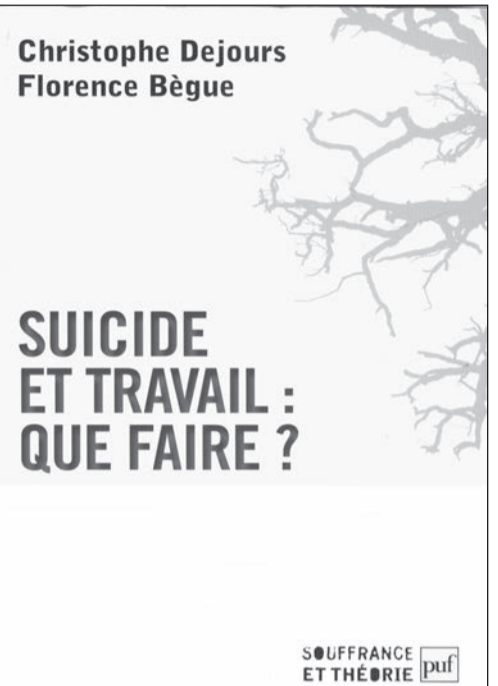
Devant un public nombreux et très attentif, Christophe Dejours et Florence Bègue ont présenté à l'Arbre à lettres le 18 novembre leur dernier livre "Suicide et travail : que faire ?"¹⁾, ainsi que deux nouveaux ouvrages plus théoriques de C. Dejours.²⁾

F. Bègue, psychologue du travail, décrit son intervention de 18 mois dans une entreprise au climat très détérioré, qui vient de connaître cinq suicides. Suite à des changements dans l'organisation du travail et dans l'équipe de direction, les travailleurs ont "depuis longtemps rompu les relations de convivialité et vivent dans l'isolement, la peur, la haine de l'autre". A partir d'entretiens individuels et de collectifs d'enquêtes et de discussions, l'intervenant externe libère progressivement la parole et suscite des espaces de délibération. Un processus de coopération et de transformation de l'organisation se met en place, pensé et conçu par les salariés eux-mêmes.

C. Dejours, psychanalyste, connu dans le grand public depuis 1998 par son livre "Souffrance en France", souligne la dégradation des conditions de travail en France depuis le début des années quatre-vingt-dix. Mais ce phénomène reste très différent selon les entreprises, les institutions et à l'intérieur d'une même institution. Par exemple, à France Culture, une équipe d'une émission est très conviviale et prend plaisir à travailler ensemble alors que de l'autre côté du couloir l'ambiance est conflictuelle. Il faut donc analyser les causes des différences et ne pas se résigner à la dégradation des conditions de travail et aux souffrances qu'elle entraîne.

Suicide et dégradation du vivre-ensemble dans le travail

En réponse à de nombreuses questions, C. Dejours rappelle que le travail reste central dans nos vies et la construction de nos identités, qu'il peut entraîner aussi bien servitude qu'émancipation. Les suicides au travail qui augmentent ces dernières années ne sont pas dus à des troubles psychologiques individuels, comme certains voudraient nous le faire croire, mais aux transformations de l'organisation du travail. Aux valeurs attachées à la qualité du métier et aux différentes formes de solidarité se subs-



titue un management soucieux uniquement du quantitatif, avec des objectifs chiffrés fixés à chaque individu, soumis à évaluation régulière, ce qui entraîne la concurrence généralisée entre les salariés, la suspicion et les coups bas. Les plus atteints ne sont pas, comme on le croit trop souvent "les tocards", mais les ouvriers, les cadres, les chercheurs, les techniciens les plus performants et les plus impliqués dans leur travail.

Cette forme d'organisation et le stress qu'elle génère dépassent largement les entreprises privées. Elle gagne tous les secteurs, les hôpitaux, les laboratoires de recherche, l'université, la police ou les responsables de la sécurité nucléaire. L'analyse du suicide au travail renvoie aux causes réelles du malaise social mais les auteurs ne s'y résignent pas. Pour eux, le travail peut être émancipation si on l'organise autrement et, même dans des conditions très dégradées, des interventions sont possibles et peuvent considérablement améliorer les situations, si les directions acceptent ce processus.

En 130 pages, un livre précieux qui articule pratiques d'intervention et recul théorique pour nous conduire au cœur des problèmes de notre société.

DOMINIQUE GENTIL

1) Christophe Dejours et Florence Bègue. Suicide et travail : que faire ? Nov. 2009. PUF. 130 p. 12 euros.

2) Christophe Dejours. Travail vivant. 1. Sexualité et travail. Payot. Sept. 2009. 214 p. 18,50 euros. 2. Travail et émancipation. Sept. 2009. Payot. 242 p. 18,50 euros.

Hôpital Bellan

Une mobilisation contre le démantèlement

L'Agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France (ARHIF) et la fondation Bellan ont décidé de fermer progressivement les services de cet hôpital de proximité, très apprécié par les habitants du 14e, pour y réaliser en 2014 un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), estimé plus rentable (La Page n° 85).

Après la suppression du bloc opératoire, les urgences ont été fermées le 1er novembre 2009 et les malades ont été renvoyés sur celles de Saint-Joseph déjà bien surchargées. Le service de rééducation neurologique qui accueillait notamment des patients atteints de sclérose en plaque a été fermé le vendredi 16 octobre 2009 : les malades ont reçu une simple lettre indi-

quant d'autres centres susceptibles de les accueillir. Le projet de transfert de l'activité sur le site de l'hôpital Saint-Joseph dans le cadre de la fondation Sainte-Marie est actuellement balbutiant en l'absence de médecins rééducateurs en nombre suffisant dans cet hôpital.

Le service de chirurgie proctologique, spécialité traitant des maladies de l'anus et du rectum, a, lui aussi, été transféré, au rabais, avec baisse de la moitié du nombre de lits alors qu'il s'agissait d'un service de référence au niveau national. Le même sort a été réservé au service de chirurgie orthopédique spécialisé dans la chirurgie du pied. Plusieurs dizaines de salariés, professionnels de santé, ont été mis en départ "volontaire" puis réembauchés à

Saint-Joseph, d'autres sont reclassés dans le nouveau service de gériatrie, et des licenciements sont prévus.

Face à cette volonté de démantèlement, un collectif s'est constitué à l'initiative des syndicats, de partis de gauche, d'associations et de citoyens du 14e. Malgré une pétition déjà signée par plusieurs centaines de personnes, malgré des vœux du conseil de quartier Pernety, du conseil d'arrondissement et du conseil de Paris, la fondation Bellan et l'ARHIF refusent jusqu'à présent toute demande de rendez-vous et toute négociation. Au moment où sort ce numéro, une réunion publique s'est tenue le 28 janvier à la Mairie du 14e, dont nous vous parlerons dans notre prochaine parution.

D. G.



PHOTO : PIERRECK BOURGUAUT

Un nouveau quartier pour Broussais

● Le 7 juillet dernier, près de 200 personnes sont venues à la réunion publique de lancement du projet d'aménagement de Broussais.

Anne Hidalgo, adjointe de Bertrand Delanoë en charge de l'urbanisme et Pascal Cherki, maire de l'arrondissement ont présenté les grandes orientations du projet. L'objectif principal affiché est de désenclaver ce site de 4,6 hectares en proposant un nouveau quartier, principalement sur la partie sud où la Ville de Paris a fait de récentes acquisitions foncières après de longues tractations avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), propriétaire des lieux. Le programme est mixte tout en faisant la part belle aux logements : 300 logements, en partie sociaux, un "centre de pratiques artistiques pour amateurs", une promenade plantée à la place de la dalle/parking qui recouvre la petite ceinture ferroviaire, un établissement pour personnes âgées, un crèche, des commerces et locaux d'activités.

Au moment du déménagement des activités hospitalières en 2000, un collectif d'habitants, le Collectif Redessins Broussais (CRB), s'est constitué avec pour but d'impliquer riverains, habitants, associations dans la réflexion sur l'aménagement futur de ce territoire. Il n'a cessé de demander une approche globale du dossier et insiste pour qu'une réelle concertation soit menée. Il a fait de nombreuses propositions et actions en ce sens. La communication municipale, "un projet conçu avec les habitants", laisse entendre que le maître d'ouvrage accepterait de ne pas maîtriser totalement le projet pour que la réalisation finale soit une véritable coproduction. Qu'en est-il ?

Une "concertation exemplaire"

Le projet urbain lancé par la Ville de Paris s'accompagne d'un processus dit de concertation : "nous [élus de la mairie de Paris] voulons que cette opération soit exemplaire du point de vue de la participation". Pour mettre en acte cette volonté un calendrier déclinant différentes phases est mis en place : réunion publique d'information, exposition du projet d'aménagement dans les locaux municipaux, distribution d'un questionnaire (42000 exemplaires) afin que l'on puisse "donner son avis sur les principaux points du projet", organisation d'ateliers participatifs sur trois thématiques (logements, espaces publics, établissement culturel), réunion de restitution après arbitrage sur les propositions émises.

Les ateliers participatifs

Les ateliers proposés, lieux de débat public, doivent permettre à chaque participant de prendre la parole sur des orientations en amont du projet architectural, d'émettre des avis, par exemple sur les usages de l'espace public, future promenade reliant les rues Didot et Raymond-Losserand. Faire émerger un consensus sur des orientations générales telles que le "rayonnement de l'espace culturel au-delà des limites de l'arrondissement", quitte à manier des formulations peu définies, semble acquis.

En revanche, les participants aux ateliers ont souvent réclamé des précisions sur la marge de manœuvre réelle dont ils disposaient, certains habitants ont même fait part de leur incompréhension quant à leur rôle même de "participants". Derrière ces

interrogations, il y a le sentiment que les décisions importantes sont prises en amont par les décideurs habituels. Le dispositif d'ateliers participatifs ne servirait qu'à faire valider un projet déjà bien ficelé, par des administrés appelés à s'exprimer sur des questions finalement subalternes.

En effet, le schéma d'aménagement urbain est précis. Ainsi pour les logements projetés sur la parcelle des Mariniers, le programme est fixé : 300 logements, hauteur maximale de 11 à 12 étages, en bordure sud de la promenade plantée (avec une ombre projetée non négligeable sur celle-ci). Le choix proposé dans le questionnaire porte uniquement sur l'implantation et la forme des immeubles (en îlots fermés, en îlots ouverts ou en peigne).

La Chaufferie, équipement culturel de proximité est rebaptisé centre de pratiques artistiques amateurs, un des cinq lieux de ce type voulus par la mairie de Paris. Son lien entre la vie de quartier et son environnement n'est pas défini. Tout est centré sur le seul bâtiment de la Chaufferie, les bâtiments proches (dont l'ancienne morgue sur la rue Didot) étant démolis dans le projet municipal. Toute question sur le lien avec la promenade et les logements prévus est rejetée comme hors sujet.

La division des ateliers en trois thématiques

Si la dissociation en trois thèmes permet de centrer le débat, en évitant d'aborder une multitude de sujets à la fois, elle empêche de dégager une vision globale de l'aménagement, d'où la nécessité d'une convergence des ateliers. L'unique réunion

programmée pour les deux premiers thèmes n'a pas permis une expression véritable et a conduit les habitants et les associations à pétitionner et à demander individuellement des rendez-vous au maire, en pleine phase de concertation.

Au cours des trois réunions de l'atelier «équipement culturel», les positions des participants n'ont cessé de se crispier. Un fossé s'est creusé entre les techniciens, souvent de bonne volonté mais contraints par les choix et les budgets de la Ville, et les habitants et associations qui ont fini par rejeter le projet d'équipement proposé.

Les documents graphiques présentant le bâtiment de la Chaufferie isolé de tout contexte ont imposé un raisonnement «à la parcelle» qui ne correspond certainement ni à la coordination interne des services techniques de la ville, ni à la vision naturellement urbaine des habitants - usagers.

L'architecture et sa représentation

Pour ne pas conduire à des interprétations trompeuses, la présentation de la façade principale rénovée de la Chaufferie, par exemple, doit être couplée avec une lecture en coupe, visant à insérer le nouvel équipement dans le schéma d'aménagement global : la coupe schématique 1 met en évidence la proximité entre logements hauts prévus et chaufferie (voir plan).

Dès lors, on conçoit aisément des usages différents pour ce bâtiment selon que l'on

considère la coupe 1 (proposition municipale) ou la coupe 2 (un possible parmi d'autres) : utilisation du sous-sol avec éclairage naturel ou non, vis-à-vis et accès privilégié, relation à la rue et à l'espace public, etc.

L'architecture est alors envisagée comme espaces bâtis et non bâtis permettant d'imaginer des usages possibles, exprimés par des outils tels que plans et coupes. Si ceux-ci doivent prendre en compte de nombreuses contraintes, ils traduisent aussi des choix. L'expression de ces choix à certainement fait défaut dans les ateliers.

La prochaine étape

La réunion de restitution des ateliers participatifs se tiendra le 2 février 2010 à 19h à l'école du 28, rue Pierre-Larousse. Elle vise à clore le débat sur les principales orientations du projet, après analyse par les services techniques, des éléments de réflexion et questions soulevées lors des ateliers.

Il est souhaitable que la synthèse présentée à l'occasion de ce rendez-vous à caractère informatif, laisse apparaître la divergences des points de vue exprimés par les participants, habitants, acteurs associatifs, techniciens de la Ville et représentants des bureaux d'étude mandatés, et explicite clairement les choix opérés par la Ville de Paris, maître d'ouvrage du projet, qui conserve le pouvoir de décision finale.

SYLVAIN ADAM, ARCHITECTE, MEMBRE DU CRB

Conseil de quartier Didot-Porte-de-Vanves

Une réunion publique, difficile exercice de démocratie locale

À l'ordre du jour de la dernière réunion publique de l'année 2009, le 8 décembre : propositions de dépenses d'investissement, état des lieux des concertations en cours dans le quartier : Broussais, dalle du périphérique, place de la fontaine... suivi du vote d'un vœu concernant Broussais qui devra arriver jusqu'en conseil d'arrondissement.

Le président du conseil de quartier procède à chaque étape à une présentation suivie d'un débat, avant le vote des membres du bureau puis de celui de la salle. Le budget d'investissement sera dévolu pour l'essentiel à l'achat d'une quinzaine de panneaux d'affichage déjà projeté en 2006 et à l'achat de matériel complémentaire au matériel audiovisuel dont le conseil est déjà doté. L'usage de ces caméras et projecteur est mutualisé avec les autres conseils de quartier. Il a été utilisé plus de quarante fois depuis 2007 et quinze fois en 2009 dont trois par le conseil de quartier Didot-Porte-de-Vanves.

Une unanimité trompeuse

Le compte rendu des ateliers participatifs pour l'aménagement de Broussais a surtout permis de mettre en évidence la diversité des positions. L'unanimité qui s'est dégagée pour dire le fiasco de ces ateliers s'est vite fissurée. Les élus et partisans de l'opposition à la majorité municipale ont étalé avec complaisance leur satisfaction, ironique pour l'un, béate pour l'autre, devant cet échec. Sans, bien entendu, faire la moindre pro-

position ! Absence d'idées ? Absence de courage ? Les deux sans doute ! Car proposer est risqué ! Les habitants choisissent souvent le plus facile : dire non ! Certes il importe de savoir refuser des immeubles de 37 ou 31 mètres de haut, par exemple, de défendre la tranquillité d'un tronçon de rue sans voitures, d'un carrefour sans camions de livraison, mais vivre dans son quartier c'est aussi voir au-delà de son balcon, du bout de sa rue, composer, innover, proposer ! Seuls quelques-uns des membres actuels du bureau du conseil de quartier ont fait des propositions précises, notamment en matière de voirie et circulation.

Dans la salle, certains ont martelé que cette "pseudo-concertation" devait être reprise par des professionnels. Cela paraît d'autant plus jouable que la vente par l'AP-HP des terrains sur lesquels la mairie veut construire des logements ne serait toujours pas actée ! Un membre de l'association Hespère 21 (voir p.5) a proposé que la mairie fasse appel à l'association Robin des Villes passée maître dans l'art de mener des concertations qui aboutissent à des résultats étonnamment rapides.

Sans illusion, mais ferme sur ses positions

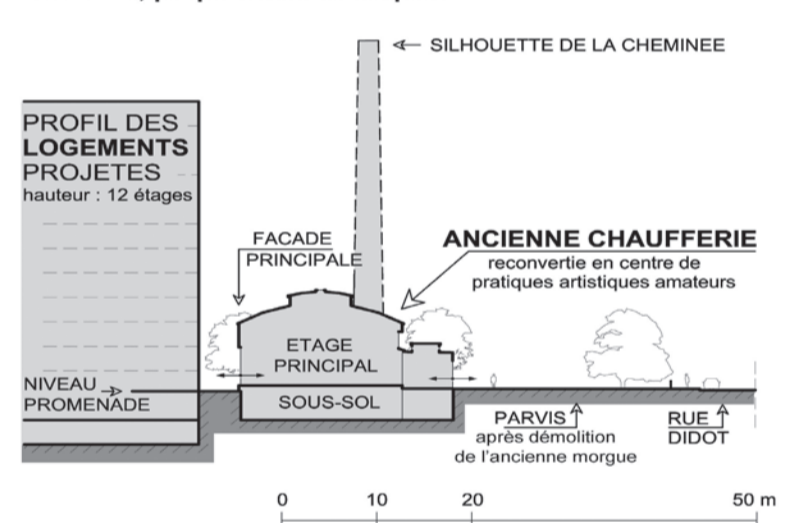
Enfin le président du conseil de quartier, suivi par la majorité du bureau, a choisi encore une autre voie : poursuivre jusqu'au bout la logique de la volonté de concertation affichée par la Ville et la mairie du 14e. La mairie a annoncé une "concertation exemplaire" sur Broussais, distribuant 42000 questionnaires

qui n'ont récolté que 250 réponses ? Elle semble ne chercher qu'une simple validation de ses projets mis au point loin des habitants et du quartier ? Qu'à cela ne tienne ! Le conseil de quartier décide de prendre la mairie au mot. Et c'est sans illusion, mais avec fermeté que le bureau du conseil de quartier Didot-Porte-de-Vanves demande qu'un comité de pilotage soit mis en place pour suivre l'ensemble de l'aménagement de Broussais. Le président du conseil de quartier est conscient de l'énorme travail qui l'attend : le comité de pilotage pour l'aménagement de la dalle sur le périphérique a permis de montrer la surdité et la mauvaise foi des aménageurs : un jardin partagé, des plantations seraient impossibles sur une dalle de 50 cm d'épaisseur ! Le bureau va organiser une visite du jardin Atlantique construit sur une dalle de 25 cm... Tout ce travail de réflexion et de visite est proposé aux habitants, mais aussi aux décideurs et aux personnels techniques de la Ville ou des bureaux d'études. Est-ce encore une illusion ? Certains habitants qui ont joué le jeu des ateliers participatifs pour Broussais proposés par la Ville pensent qu'ils auront permis à tous de prendre conscience de la nécessité de définir dès le début les marges de manœuvre pour mener une vraie concertation.

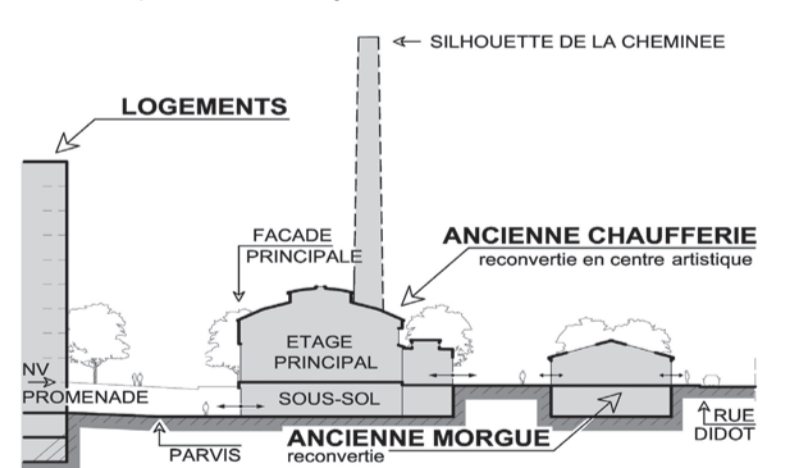
Ce 8 décembre, on a pu comprendre l'énorme travail, la disponibilité, l'exigence de clarté et de logique que demande l'animation responsable d'un conseil de quartier.

E. PRADOURA

COUPE 1, proposition municipale



COUPE 2, autre schéma possible



PLAN : SYLVAIN ADAM

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Email.....

Promouvoir l'habitat coopératif et écologique à Paris

● Rencontre avec l'association Hespère 21*.

Vous avez participé à l'atelier Logement organisé par la Mairie du 14e préparant le réaménagement du site de l'hôpital Broussais. Qu'avez-vous pensé de cet atelier ?

Nous avons été déçus et étonnés. Il était demandé aux habitants et associations présentes d'avaliser l'une ou l'autre des trois solutions pré-définies alors qu'elles étaient toutes les trois très en-deçà des souhaits des habitants.

Dans la démocratie participative - telle que nous l'envisageons - les habitants participent directement à l'élaboration de leur futur habitat. À l'échelle d'un quartier, c'est aussi possible. Nous avons présenté au Moulin à Café notre visite à Fribourg pour montrer comment l'Allemagne accélère les processus de rénovation urbaine par cette démocratie directe dont les résultats sont séduisants. À l'initiative de l'ancien maire de Grenoble, Hubert Dubedout, sont nés des ateliers d'urbanisme participatifs (et non pas consultatifs) ayant permis de construire ensemble un quartier comme celui réalisé à Meylan. Pour accompagner ces projets, de nombreuses structures professionnelles ou associatives se sont créées depuis une dizaine d'années. Parmi celles-ci, l'association Robins des Villes fait figure de référence en la matière (<http://www.robinsdesvilles.org>). Contrairement à ce que croient nos élus, cette procédure gagne du temps, évite des conflits inutiles et donne des résultats bien plus intéressants que les plans masse quantitatives qui ignorent parfois les besoins et les modes de vie.

Pouvez-vous définir ce qu'est l'habitat écologique coopératif et solidaire ?

Aujourd'hui un habitat écologique coopératif est un habitat pensé par les habitants en termes d'écologie sociale et d'écologie environnementale et géré par eux.

Le programme architectural conçu par les futurs habitants recherche l'économie en énergie, en matériaux sains et en eau pendant la construction et l'usage du bâti. Chaque groupe-projet définit également des espaces collectifs mutualisés tels que chambres d'hôtes ou d'amis, salle commune pour les festivités, niches de bureaux connectées à internet, buanderie, etc. Ces espaces partagés améliorent la qualité de vie et favorisent des solidarités quotidiennes. Ils permettent la création de liens entre des catégories d'âges et des catégories sociales souvent compartimentées dans des habitats différents.

Pouvez-vous nous donner des exemples de réalisations de ce type d'habitat ?

Des habitats coopératifs sont apparus après 1968, jusqu'aux années 80. On parlait d'habitats groupés ou partagés car ils n'ont pas le statut de coopératives puisque la loi Chalandon de 1971 l'interdit. Au démarrage, ce furent des coopératives de construction, transformées ensuite en copropriétés ou SCI (société civile immo-

Un peu d'histoire

En France un premier exemple d'habitat coopératif est le Familistère créé dans les années 1860, à Guise dans l'Aisne imaginé par M. Godin, patron éclairé et inventeur des fameux poêles en fonte. Peu de temps après, la loi Siegfried (1894) invente la formule de la location coopérative. Cette loi en faveur du logement ouvrier n'aborde pas alors la question de l'accession à la propriété. En 1947 émerge, dans le paysage d'après-guerre, un ensemble d'initiatives portées par la CFTC (syndicat chrétien) qui tente d'apporter une solution à la crise du logement. Avec les Castors, lancés en 1948, l'apport-travail remplace l'apport-argent, dans la perspective de devenir propriétaire.

À partir de 1953 des divergences apparaissent entre deux fédérations de coo-

bière). Étant donné leur ancienneté, aucune de ces opérations n'a tenu compte de l'écologie. La Fonderie à Vanves, Le Lavoir du Buisson-Saint-Louis à Paris 11e, Couleur d'orange et La Souris Verte à Montreuil sont tous nés d'un groupe de personnes. Le Luat à Montreuil a été lancé par un promoteur HLM.

Faut-il être «riche» pour participer à une telle expérience ? Devient-on propriétaire, ainsi ? Est-ce qu'on peut vendre ou transmettre son logement ?

On ne sait pas actuellement répondre simplement à ces questions. Différentes solutions alternatives à la propriété collective sont possibles. Chaque groupe aura à se positionner devant le problème de la propriété et de la transmission.

Notre but est d'intégrer, sans qu'il soit nécessaire d'être riche, une population très variée, aux revenus divers. Ainsi à Hespère 21 nous avons l'ambition de favoriser la mixité inter-générationnelle et la mixité sociale à l'échelle d'un immeuble en impliquant les locataires dès la conception du projet. Nous travaillons à des montages avec des organismes du logement social. Le mouve-

ment de l'habitat coopératif s'est réuni à l'échelle nationale pour la 4e année à Nantes début décembre. L'association Habicoop réalise des actions de lobbying auprès de nombreux députés. En attendant, on tricote des montages coopératifs avec les lois actuelles. Dans ces coopératives, un habitant est à la fois locataire (de son habitat), propriétaire (de parts sociales de la coopérative possédant l'immeuble) et gestionnaire de cet immeuble selon le principe d'une personne = une voix.

Choisir ce mode d'habitat est un projet de vie ! Il demande au départ un investissement de temps, de pensée et de travail en commun. Réaliser un projet collectivement en étant son propre commanditaire demande à la fois de l'écoute et de la méthode. La coopération débute à ce stade. Pourquoi ne pas rejoindre le groupe qui va naître sur le site de Broussais ?

Dans ces coopératives, un habitant est à la fois locataire (de son habitat), propriétaire (de parts sociales de la coopérative possédant l'immeuble) et gestionnaire de cet immeuble selon le principe d'une personne = une voix.

Choisir ce mode d'habitat est un projet de vie ! Il demande au départ un investissement de temps, de pensée et de travail en commun. Réaliser un projet collectivement en étant son propre commanditaire demande à la fois de l'écoute et de la méthode. La coopération débute à ce stade. Pourquoi ne pas rejoindre le groupe qui va naître sur le site de Broussais ?

ENTRETIEN AVEC MICHÈLE UNTERSTELLER, MARTINE SCRIVE ET FLORENCE LAMOURET.

* Habitat écologique solidaire parisien pour le XXI^e siècle. Pour en savoir plus : www.hespere21.fr

“S'approprier le Grand Pari(s)... par petits morceaux”

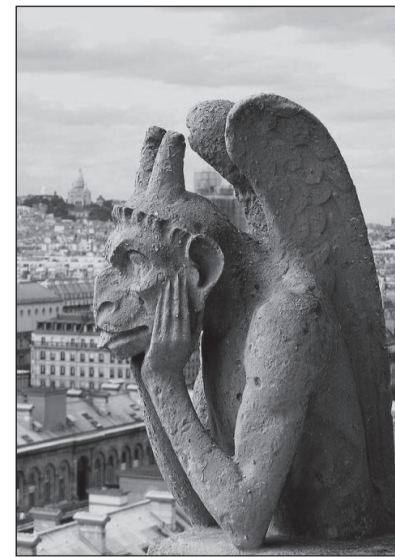
Voici le titre relevé dans le numéro de novembre de la revue Territoires, le mensuel de la démocratie locale. Avec un intertitre un peu provocateur pour nous tous : “L'habitant du 14e ou de Montrouge n'a aucune chance de peser sur les débats qui opposent le Président, le Premier ministre, le maire de Paris, la RATP etc.”

Tout en critiquant “les procédures effectivement appliquées (qui) considèrent le plus souvent la consultation sur des décisions déjà prises comme le summum de la participation”, l'auteur, Hugues de Varine, constate que “les grands dossiers échappent à la compétence des citoyens”. Il propose donc de “corriger [...] les effets négatifs des décisions prises non démocratiquement” par deux mesures complémentaires : “imposer des études d'impact social et humain menées de façon participative par des organismes indépendants ; programmer des actions destinées à favoriser l'adaptation des citoyens et des communautés locales aux changements entraînés par les programmes d'aménagement et de développement”. L'auteur souligne : “Il est en effet inadmissible que l'on se préoccupe, par la loi, de l'impact sur la flore et la faune, sur les monuments et sites historiques, voire sur les vestiges archéologiques et que les habitants d'un territoire soient soumis aux effets pervers de mesures prises soi-disant dans l'intérêt général, suite à des études essentiellement techniques et financières”.

Dans le numéro précédent d'octobre 2009, Serge Depaquit * était beaucoup plus ambitieux et invitait à “imaginer une nouvelle gouvernance métropolitaine”. Il constatait que la question de la place du citoyen, simple observateur ou acteur, n'était pratiquement jamais posée. Les autorités préfèrent se cantonner à un empilement d'avis d'experts alors que “les conséquences sociales et environnementales d'une telle mutation urbaine seront extrêmement prégnantes sur la vie de chacun”.

Au-delà de la proximité territoriale, des citoyennetés emboîtées

Pour lui, le débat autour du Grand Pari(s) pourrait être l'occasion de mettre en œuvre de nombreuses pratiques innovantes. Il faudrait d'abord “sortir des idées reçues en matière de démocratie dite participative



qui ne trouverait ses moyens de réalisation qu'à l'échelle de la proximité territoriale. La démocratie est aujourd'hui confrontée à l'éclatement des lieux de la décision dans l'emboîtement des échelles territoriales... A l'emboîtement territorial doivent correspondre des citoyennetés emboîtées. La notion de proximité ne saurait se réduire à la proximité de terrain et les conseils de quartier être plus ou moins cantonnés à des préoccupations localistes”.

Aujourd'hui, l'appropriation citoyenne du territoire passe par un grand débat, avec une diversité d'acteurs, autour des contenus sociaux et culturels du projet. Il est nécessaire d'intégrer les légitimités citoyennes, de faire coopérer société civile et collectivités locales, de reconnaître “le mouvement social et citoyen comme l'un des acteurs essentiels de la co-construction des actions publiques et de la mise en dynamique des futurs grands espaces urbains”. Pour cela, S. Depaquit propose d'utiliser ou d'inventer de multiples dispositifs : processus d'enquêtes et d'évaluations démocratiques, un forum social Paris Métropole, conférences de citoyens, budgets participatifs, nouvelles fonctions des conseils de quartier etc.

Pour La Page, ces réflexions stimulantes appellent au débat...

DOMINIQUE GENTIL

* Auteur, entre autres livres, de “Renouveler la démocratie, oui... mais comment ?”, ADELS, 2005.

Economie sociale et solidaire

● Pour la deuxième année, novembre fut le mois de l'économie sociale et solidaire. Débats dans le 14e.

Quatre soirées publiques furent organisées par la mairie pour débattre avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) autour de la finance éthique, comment monter un projet, l'emploi et l'insertion, le commerce équitable. Ironie du sort, le commerce équitable fut abordé le 19 novembre, soir d'un vin nouveau, pas très éthique ni solidaire. Peu de monde à la Maison des associations ce soir-là, mais des passionnés par “cette activité économique novatrice qui donne du sens au consommateur” comme l'a définie l'adjoint chargé de la vie associative et de l'économie sociale et solidaire*. L'ESS, a-t-il ajouté, “créé de l'emploi avec des acteurs économiques tournés vers l'humain avant le profit tout en prônant une gestion démocratique de leur activité”.

Furent cités divers statuts comme les mutuelles, Scop (société coopérative ouvrière de production), Scic (société coopérative d'intérêt collectif), régie de quartier, café associatif, épicerie solidaire mais précisons que le chiffre d'affaires de cette filière reste très bas en

France par rapport à d'autres pays européens comme les Pays-Bas.

Il fut d'abord question d'éthique, de traçabilité, de juste prix, de respect de l'environnement, de refus du travail forcé ou du travail des enfants et d'échanges nord-sud fructueux et solidaires. Mais bien vite dans la salle furent évoquées les conséquences du commerce équitable et de ses monocultures dévastatrices dans un commerce sud-nord qui n'a parfois d'équitable que le nom. Quelle garantie, quelle traçabilité, quel label d'équité, d'économie sociale et solidaire offre-t-on au consommateur européen qui a du mal à comprendre pourquoi il devrait acheter à un prix élevé des marchandises peut-être pas aussi équitables qu'il le voudrait ?

Nord-Sud ou Nord-Nord ?

La Ville de Paris a obtenu en 2009 le label “terre de commerce équitable” mais comment connaître les conditions de travail des ouvriers, paysans ou artisans éloignés des lieux de vente des produits fabriqués à l'autre bout du monde ? Une femme originaire d'Amérique du sud

interrogea l'assistance sur l'empreinte écologique et humaine de telle tasse de thé, de chocolat ou de café, l'origine d'un meuble ou d'un textile plus ou moins équitable vendu en France aujourd'hui. Qui a produit ? Qui sont les intermédiaires ? Quels sont enfin les effets pervers et la zizanie déclenchés localement par un site de production plus équitable que son voisin ? Quel est le juste prix ? Une certaine confusion n'a pas été levée entre commerce équitable et économie sociale et solidaire.

Fut alors évoqué un modèle économique plus facile à tracer comme le commerce nord-nord, peut-être plus social, plus solidaire et plus écologique au vu des kilomètres parcourus par les marchandises.

Le développement d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) et les structures de production agricole locale n'en sont-elles pas la preuve sur notre territoire ? L'ESS réalisée en France n'est-elle pas soucieuse de réinsertion sociale et de protection de l'environnement ?

On pouvait regretter l'absence d'un

représentant des communautés d'Emmaüs (pourtant actives dans notre arrondissement). Leurs filiales de recyclage visent une économie sociale et solidaire de proximité, soucieuse d'insertion et de formation sur les métiers de la valorisation du bois, des métaux et des déchets provenant d'équipements électriques et électroniques (les fameux DEEE) qui empoisonnent notre planète et ses habitants, du nord au sud et d'ouest en est.

C'est pourtant aussi par là que devrait passer la logique de l'économie sociale et solidaire : nos achats et nos déchets peuvent favoriser la dignité ou la dégradation des êtres humains au travail. Mais qu'en savons-nous ? Les étiquettes sont bien peu loquaces sur les produits. A nous d'agir.

CÉCILE RENON

* Étaient présents à la table ronde : Artisans du monde, 48, rue Didot ; les ConsommActeurs associés, 41, rue Ducoëdic ; Traits d'éthique, 44, rue Daguerre

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....

Rue de Plaisance Pension de famille

● Où en est le projet de pension de famille et de logements sociaux ?

Ainsi que nous l'annoncions dans La Page n° 84, le projet de création d'une pension de famille par une association d'habitants du quartier Thermopyles-Plaisance est sorti de l'impasse qui retardait sa construction. Nouveau calendrier : livraison du bâtiment fin 2011. Le redémarrage a été obtenu grâce à de nombreux soutiens institutionnels, à la mobilisation des habitants et à un mode de relation totalement renouvelé avec Paris-Habitat. Désormais un comité de pilotage réunit tous les partenaires, dont l'association gestionnaire de la pension de famille. Les séances de travail permettent de vrais échanges, dans une atmosphère d'écoute et de transparence. De nombreuses suggestions faites par l'association, concernant le projet social et le choix des matériaux, mais aussi la typologie des logements sociaux ont été intégrées dès la rédaction du cahier des charges.



Une pension de famille de 17 studios et un immeuble de 14 logements sociaux familiaux maître d'ouvrage : Paris habitat - OPH, Maître d'œuvre : soa architectes

Le projet architectural : frustrations et avancées

De nombreux riverains ont manifesté leur mécontentement le lendemain d'une réunion publique de juin 2009 à propos des modifications sur les volumes et les hauteurs des bâtiments et sur la répartition des espaces intérieurs. Malgré un effort de négociation avec la mairie et le maître d'ouvrage Paris-Habitat, l'association s'est vue contrainte d'accepter que la pension de famille fasse trois étages au lieu des deux prévus dans le précédent projet. Elle n'a pas non plus réussi à trouver un accord quant à l'esthétique des deux bâtiments trop massifs avec des façades insatisfaisantes (plaques de béton, côté rue de Plaisance, bois réifié*, côté rue des Thermopyles). Par contre, une grande partie des critiques, soutenues techniquement par le groupe éco-construction de l'association Urbanisme et démocratie, a été entendue. Par exemple, le remplacement des fenêtres en PVC par des menuiseries en bois et en aluminium d'une grande qualité. Grenelle de l'environnement et Plan climat de Paris

MARC HAVET À L'ESPACE LÉO FERRÉ

Reprenant sa désormais célèbre chanson "Magique" qui évoque la vie au quartier Plaisance, Marc en a profité pour l'actualiser et a cité le Château ouvrier, le Moulin à café et la Pension de famille. Un clin d'œil au travail des uns et des autres qui nous a touchés...
La Magique, 42 rue de Gergovie
Métro Plaisance - Pernety
www.aumagique.com

aidant, le maître d'ouvrage appliquera les labels écologiques devenus obligatoires : panneaux solaires, terrasses végétalisées, chauffage collectif au gaz, isolation aux normes d'un bâtiment de basse consommation d'énergie (50 kwh/m²/an).

La Fondation Abbé-Pierre financera l'ameublement initial. Un autre avantage de ce projet est la création d'un jardin partagé, rue des Thermopyles, qui permettra aux résidents de rencontrer les habitants du quartier.

Mixité sociale ou rentabilité ?

La pension de famille comportera 17 studios qui accueilleront 20 personnes seules ou en couple. Une commission d'attribution spécifique sélectionnera les personnes selon les critères de ressources du prêt locatif social d'insertion avec les critères d'admission de l'association gestionnaire. Le deuxième bâtiment prévu rue de Plaisance comprendra 14 logements sociaux du type F1, F3, F4, qui seront attribués par la Mairie. Ce seront exclusivement des logements de type PLS (prêt locatif social), c'est-à-dire des logements sociaux ouverts aux seuls ménages ayant des revenus confortables. N'aurait-il pas été plus juste de construire des logements PLUS (prêt locatif d'usage social) ? La réponse s'impose quand on sait que la très grande majorité des demandeurs de logement relèvent de cette catégorie, qui permet d'accueillir des ménages ayant des revenus corrects tout en restant accessibles aux personnes ayant des revenus plus faibles.

Comme on le voit, les principes de concertation et de démocratie participative sont encore difficilement intégrés par

Un jardin éphémère aux Thermopyles

L'association de quartier Urbanisme et démocratie a ouvert un jardin éphémère sur le terrain en friche de la rue des Thermopyles, en attendant la construction des bâtiments. Elle y propose des activités d'aménagements et de jardinage mais aussi d'animation, ouvertes à la participation de tous. A la fin du chantier, une parcelle de terrain pourra être réservée aux activités de jardinage. La crêpe-party printanière y aura lieu le 21 mars. Plus d'information sur <http://u.d.free.fr>

les services d'urbanisme et de maîtrise d'ouvrage, même si la Mairie soutient le projet depuis ses débuts. Mais il y a des avancées, et le fait de s'associer avec un collectif d'habitants semble aujourd'hui reconnu pour sa pertinence, notamment pour l'accueil des publics en difficulté.

En ce début d'année, l'association est plus que jamais motivée pour mener ce projet à terme, en acceptant que toutes les propositions n'aient pu être satisfaites.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

* Le bois réifié est soumis à un traitement thermique sans aucun produit chimique, ce qui permet de l'utiliser en extérieur. Cela représente une alternative écologique aux bois tropicaux.

Contact : Sabine Bröhl, présidente de l'association : tél. 06.24.26.28.59
<http://pensiondefamille.paris14e.free>

Une galerie éphémère

Pierre Rigal n'est pas mon cousin... et pourtant il danse ! Il danse à la Cité universitaire et son succès est tel qu'une prolongation est donnée à son spectacle le 15 décembre. Pourquoi m'y suis-je pointée le 8 et trouvé closes les portes du théâtre ? Pour recevoir l'eau de la pluie que bientôt nous pourrions - ou devons - vendre ? Pour musarder dans les allées du Montsouris ? Ou pour plaire au hasard ?



Déjà engagée dans l'avenue René-Coty, je fais brusquement demi-tour, tentée par l'escalade de la rue Saint-Yves. Christian de Portzamparc, l'architecte - candidat retenu pour la consultation du Grand Pari(s) - demeure là, rue des Artistes... cela va de soi, et y tient, dit-on, son agence. Allons voir... Je croise bientôt la rue de l'Aude. Jusqu'en 2000, deux imprimeries exerçaient dans la toute proche impasse Loewy leur beau métier. Attirée par une affiche tout en couleurs je m'approche d'un groupe de person-

nes assemblées devant le n° 15 ; et là, je découvre un "vernissage" sauvage et une galerie éphémère : deux jours de vie ce samedi 5 et ce dimanche 6 de décembre, et elle s'en va comme elle est venue.

C'est une Christine Bonhomme qui fait ça pour les amis peintres, sculpteurs, céramistes : Estelle Cusset, Marion Davout, Victor Godet, Agata Machay, Sarrazin, Florence Lemiegre, Servanne de Fontaines, Jean-Marie Binoche. Elle a un job par ailleurs mais guette les

lieux qui se libèrent pour être vendus, transformés ou détruits. Quelques jours, quelques semaines peut-être pour que se rencontrent des artistes, des amateurs, des passants, des voisins, des amis.

Le 15, rue de l'Aude a un destin à transformations : une façade charmante et fondée sur la symétrie n'annonce pas son organisation intérieure très inattendue en verre et métal, avec puits de lumière central, idéale pour une exposition en somme. Squatté quelque temps par le collectif Gare XP (voir p.7), libéré, me dit-on, manu militari, il vient de recevoir un coup de peinture blanche et d'être revendu par son propriétaire, promoteur immobilier. C'est dans cet entre-deux du temps que les artistes se montrent... comme toujours. Christine Bonhomme nous annoncera sa prochaine aventure éphémère ; et si elle a lieu dans nos environs, nous vous le dirons.

YVONNE RIGAL

Cité de l'Eure Un collectif d'associations à découvrir

L'entrée du 6 bis, rue Hippolyte-Maindron passe presque inaperçue. Quelques marches à descendre pour découvrir une longue salle au plafond trop bas et son vaste parquet. Enfants, jeunes et adultes y pratiquent tour à tour danses, arts martiaux et autres disciplines. Ici, les corps transpirent ! Plus loin, par un dédale d'escaliers et de couloirs on accède à un minuscule théâtre et à des salles de réunion au mobilier hétéroclite. Là, les langues se délient ! Dans ce décor à l'esthétique ex-RDA, il faut venir avec l'esprit pionnier, à l'image de ces dix-huit associations qui apprennent à oeuvrer ensemble au sein d'un collectif, l'Acsem * pour défendre leur territoire et sa rénovation. Un collectif qui a démontré, le 14 novembre dernier, à l'occasion de la présentation

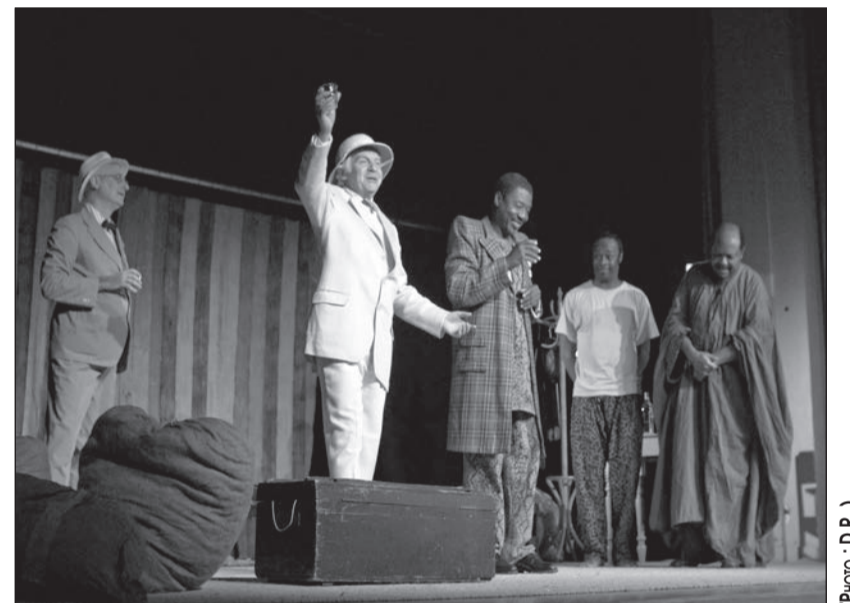
de ses activités sociales, culturelles et sportives, sa capacité d'organisation. Pour nous, spectateurs, ce fut un grand moment de voir sous nos yeux se tisser le fil qui relie le travail d'une discipline à l'autre, des arts martiaux à la danse : conscience du corps, précision du geste, fluidité du mouvement, plaisir du jeu et de la rencontre. Nous n'avons pas tout vu, ni tout entendu ! L'Acsem publie un bulletin trimestriel gratuit disponible sur place, ainsi qu'un dépliant d'information sur les associations. Vous les découvrirez aussi au fil des prochains numéros de La Page. N'hésitez pas à les rejoindre, pour pratiquer une activité ou donner de votre temps.

L'EquiPAGE

* Association culturelle et sociale Eure-Maindron-Didot

Théâtre en noirs et blancs

Le refus ou "L'illusion comique"... au pays des griots.



(Photo : D.R.)

Mais, brusquement, le temps se contracte ; nous voici en France, à Chartres, en juin 1940.

Samedi 7 novembre 2009, annexe de la mairie. Je viens d'assister à la troisième et dernière représentation du Refus ou "L'illusion comique"... au pays des griots. L'initiative en revient à l'association Florimont soucieuse depuis plusieurs mois déjà de rendre hommage aux Résistants de la guerre européenne puis mondiale des années 1939-1945. Le Sénégal, territoire de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) jusqu'en 1945, s'inscrivait dans l'Empire colonial français ; les Sénégalais furent, par conséquent, invités à participer activement au combat.

17h : je me trouve mêlée à une assistance essentiellement sénégalaise partageant une légère collation. Sur une table figurent des bouquins sur les Tirailleurs sénégalais... 17h 15, la salle de théâtre contiguë est désespérément vide. Je m'étonne et m'informe. Il y a erreur. Le spectacle est donné au 105, rue Raymond-Losserand. Je m'y rends et me retrouve de nouveau au Sénégal : sur scène, un vieil homme pleure la mort de ses deux fils au combat ; l'un sur le sol de France, l'autre à son retour sur le sol africain, enfermé comme tant d'autres tirailleurs, dans le camp de Thiaroye, par les Français eux-mêmes. Il devait y trouver la mort dans d'étranges et inqualifiables circonstances.

Mais, brusquement, le temps se contracte ; nous voici en France, à Chartres, en juin 1940 : face aux pressions de l'armée allemande pour imposer ses conditions, le préfet Jean Moulin refuse malgré menaces et tortures, de signer

un document abject. Et tout à coup, je me remémore les paroles de mon Père de retour du camp de concentration de Buchenwald-Dora en 1945, à propos de ce peuple du Sénégal trompé et sacrifié lui aussi. Qu'hommage soit rendu au travail de l'association Florimont qui a su générer ce spectacle édifiant, rendu également au talent des comédiens servis par une mise en scène magistrale malgré des conditions spatiales difficiles, mêlant et entremêlant habilement deux œuvres : "Premier combat" de Jean Moulin, et le "Vieux nègre et la médaille" de Ferdinand Oyono.

L'intensité dramatique fut extrême comme furent extrêmes ces vies déchirées. Et pourtant, tambours, rires et danses ont clos tout à coup cette magie du théâtre qui, seul, détient ce pouvoir de faire vibrer tout un public, un samedi, à Paris, en l'année 2009, soixante-neuf ans après ces événements terrifiants qui mirent en pièce l'Europe, sa culture et sa civilisation.

Y.R.

"Le refus" par le théâtre Averse et Tabarmukk, site : theatre-averse.org. Adaptation et mise en scène par Jean Quercy : jquercy@theatre-averse.org

D'après "Premier combat" de Jean Moulin, et "Le vieux nègre et la médaille" de Ferdinand Oyono, aux éditions de Minuit/Folio Gallimard

Association Florimont : contact@chateau-ouvrier.fr - Tél. 01.42.79.81.30

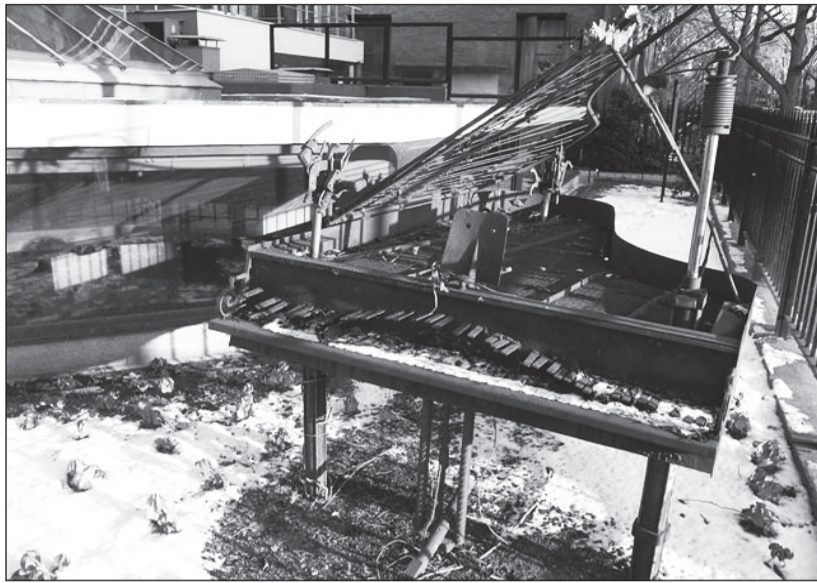
Concerts-découvertes au conservatoire Darius-Milhaud

Dans le cadre de la saison d'action culturelle mise en place par la nouvelle équipe dirigeante du conservatoire municipal Darius-Milhaud, voici que prend forme une série de concerts-découvertes très variés, qui satisferont pleinement et gratuitement musiciens et mélomanes, dans l'inévitable et incontournable limite des places disponibles ! Il est bon de vérifier avant le jour des concerts les lieux, heures et modalités affichés sur les portes du bâtiment.

L'auditorium à l'acoustique exceptionnelle n'offre qu'une centaine de places et une ventilation aléatoire mais deux concerts auront lieu hors les murs - les 14 février et 15 avril - permettant ainsi une plus grande capacité d'accueil. Les œuvres sont en général brièvement mais clairement présentées au public avant leur interprétation. Ces moments privilégiés de qualité, ouverts à tous, peuvent aussi permettre aux (futurs) élèves et à leurs parents de découvrir un répertoire, un instrument, une formation et même de rencontrer les professeurs.

Les inscriptions au conservatoire se prennent en juin pour la rentrée de septembre mais il y a toujours plus de demandes que de places disponibles pour les primo-accédants : 1200 à 1300 élèves sont accueillis chaque année.

Cet établissement moderne de la Ville de Paris, bénéficie de deux annexes, l'une



L'entrée est juste derrière le piano ! (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

rue d'Alésia et l'autre rue Boulard. Il est possible de faire un stage de trois mois avant le choix de l'instrument qui peut d'ailleurs être prêté. La formation musicale (anciennement appelée solfège), l'instrument et la pratique d'ensemble s'adressent aux jeunes de 6 à 26 ans. Le corps enseignant comprend 75 professeurs dont trois de danse, deux d'art dramatique et un d'expression corporelle.

Cette année, le compositeur français Philippe Hersant, né en 1948 à Rome et prix de Rome en 1978, est en résidence dans le conservatoire de notre arrondissement.

Une soirée de présentation lui fut consacrée le vendredi 23 novembre par la nouvelle directrice, Chrystel Marchand, qui nous fit découvrir, en sa présence et extraits à l'appui, une grande partie de son parcours de compositeur largement reconnu nationalement et internationalement. Une autre rencontre-concert devrait avoir lieu avant la fin de l'année : à ne pas manquer.

CÉCILE RENON

Concerts à venir

Mardi 2 février à 20h : concert des classes de musique de chambre.

Vendredi 5 février à 20h : trios pour clarinette, piano et violoncelle de Gabriel Fauré et Louise Farrenc.

Dimanche 14 février à 15h30 : concert de l'orchestre symphonique des 14e et 13e arrondissements dirigé par M. Cousteau. Œuvres de Kazuko Narita, Mendelssohn et Beethoven jouées en l'église Saint-Marcel dans le 13e.

Vendredi 19 février à 20h : œuvres de Monteverdi avec les élèves des classes de chant et de musique de chambre.

Mardi 6 avril à 20h : musique romantique pour piano et violon de Brahms et Schubert (professeurs).

Mardi 13 avril à 20h : concert des classes de musique de chambre (élèves).

Judi 15 avril à 20h : orchestres à cordes des benjamins et des juniors, orchestre de chambre et chorale «Les jeunes voix du conservatoire» à la salle des fêtes de la mairie annexe.

Conservatoire Darius-Milhaud
26, rue Mouton-Duvernet
Tél. : 01.58.14.20.90
www.conservatoires.paris.fr

Start 14

Festival de jeunes talents

Pour la deuxième année, l'association Casdal 14 (centres d'animation Vercingétorix et Marc Sangnier) et le Conseil de la jeunesse du 14e s'associent pour organiser la 2e édition du festival Start 14. Ce tremplin découvertes se tiendra du 1er au 6 mars dans différentes salles du 14e. Ce festival a pour but de permettre aux jeunes talents de l'arrondissement de se faire entendre. Chaque soir plusieurs artistes en herbe du 14e se produiront, suivis de groupes plus confirmés.

Au programme :

– lundi 1er mars : ouverture du festival

dans la grande salle de l'Entrepôt (le bar) : soirée soul, funk, r'n'b (show case semi acoustique) ;

– mardi 2 mars : humour-comédie au Théâtre 14 ;

– mercredi 3 : reggae, ragga, dancehall au Centre Vercingétorix ;

– jeudi 4 : battle break danse – hip-hop au Centre Vercingétorix ;

– vendredi 5 : hip-hop-rap de 16h à 19h salle Marius Magnin (105, rue Raymond Losserand) ;

– samedi 6 mars : musiques du monde au Centre Marc Sangnier.

Entrée gratuite

Marcel Maréchal pose ses tréteaux dans le 14e

En 1959, le décor est planté grâce à Jean Danet qui avec ses cachets d'acteur comme seules ressources, achète cinq camions, transforme des remorques en roulottes, se procure chaises en bois et gradins. Il sollicite le scénographe René Allio pour dessiner la scène. Quelques projecteurs sont installés et une estafette aménagée en cabine-son donne naissance à un théâtre de quatre cents places sous un immense chapiteau qu'il a entièrement conçu et dessiné. Ce théâtre nomade est né. Les Tréteaux de France dont le nom prend tout son sens résume à lui seul la philosophie de ce théâtre. Tréteaux nous renvoient à la tradition de l'ancien théâtre populaire, celui de Molière et des théâtres de foire mais aussi aux premières expériences de décentralisation dramatique. L'intérêt de cette expérience ne tarde pas à être reconnue par l'État qui en fait un centre dramatique national en 1971.

En 1981, Marcel Maréchal, partisan du théâtre pour tous, reprend le flambeau. Comédien, enthousiaste metteur en scène de ses contemporains, il perpétue la tradition en dirigeant aujourd'hui les Tréteaux de France dont la vocation est de permettre à tous les publics et surtout

aux plus défavorisés de découvrir les grandes œuvres théâtrales.

Pour leur cinquantième anniversaire, les Tréteaux de France nous présentent une pièce en quatre actes créée en 1899 par Anton Tchekhov.

Le professeur Sérébriakov et sa jeune épouse Eléna se retirent à la campagne dans une immense propriété, chez sa fille Sonia et son beau-frère Ivan Voïnitski (L'oncle Vania). Atmosphère d'oïveté et de mélancolie, leur arrivée trouble des existences paisibles d'autant que l'oncle Vania et le médecin Astrov ne sont pas insensibles au charme de la jeune Eléna...

"Pièce crépusculaire, Oncle Vania est pourtant une œuvre d'une extraordinaire vitalité, jeune et riche de toutes les espérances que Tchekhov porte en lui" précise Marcel Maréchal.

Oncle Vania, mise en scène par Marcel Maréchal et Michel Delmiautte, avec Marcel Maréchal, Michel Delmiautte, Emmanuel Dechartre, Juliette Duval, Liana Fulga, Jacques Angéniol, Hélène Roussel, Antony Cochin, Olga Abrégo.

DIDIER CORNEVIN

Au Théâtre 14 Jean-Marie Serreau, 20 avenue Marc Sangnier.
Tél. : 01.45.45.49.77.

Jusqu'au 27 février 2010. Tarif : 23 Euros – Tarifs avec réduction : 11 à 16 Euros.

CONCERT SYMPHONIQUE

L'orchestre symphonique et la chorale de la Cité internationale universitaire jouent les jeudi 11 et vendredi 12 février un programme de grande exigence artistique avec ses jeunes musiciens issus des meilleurs conservatoires, sous la direction de Adrian McDonnell, chef d'orchestre, Julien Leroy, chef adjoint, et Italo Marchini, chef de chœur.

Au programme :

Propos, création du compositeur contemporain Alain Weber, le Chant du destin et la symphonie n°4, de Brahms et le Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy.

Tarif préférentiel pour les habitants du 14e. Théâtre de la Cité internationale :

17, boulevard Jourdan à 20h30. Réservation : tél. 01.43.13.50.50.

CINÉ-CLUB AU DENFERT

Le conseil de quartier Mouton-Duvernet vous invite pour 4 euros seulement à des projections suivies d'un débat.

Mardi 16 février "Le Château de l'araignée" de Akira Kurosawa. Mardi 16 mars "Les Raisins de la colère" de John Ford avec Henry Fonda.

Cinéma le Denfert, 24, place Denfert-Rochereau à 19h 30.

AUX 7 PARNASSIENS

Ciné Attac vous propose le lundi 15 février "Still life" de Zhang Ke Jia, suivi d'un débat sur la Chine et le lundi 22 mars "Les Lip, l'imagination au pouvoir" de Christian Rouaud, suivi d'un débat sur l'autogestion.

Cinéma les 7 Parnassiens, 98, boulevard du Montparnasse à 20 h.

LA GARE EXPÉRIMENTALE S'EN VA

La Gare XP, collectif d'artistes qui a animé le 14e arrondissement depuis des années, a été contraint de quitter l'ancienne gendarmerie dont il était locataire avec bail précaire, près de la porte d'Orléans. Précédemment, ces artistes avaient investi la gare ouest-ceinture, puis un local désaffecté 15 rue de l'Aude. Membres du conseil de quartier Didot-Porte-de-Vanves, nos amis de la Gare ont été très actifs notamment pour l'organisation des deux "Nuit blanche" à Broussais, des fêtes du collectif MPV et de bien d'autres événements. Merci à eux ! Espérons qu'ils retrouvent rapidement un lieu où exercer leur art de vivre en collectif ouvert sur la ville !

JOURNÉES D'AMITIÉ À N.-D. DU TRAVAIL

La paroisse accueille autour de stands variés : brocante, livres et bibelots, objets de décoration, jeux, produits du terroir, salon de thé. Samedi 14 mars de 14h à 19h et dimanche 15 mars de 10h à 19h. Entrée gratuite.

36, rue Guillemot - 59 rue Vercingétorix 75014 Paris
Tél. 01.44.10.72.92

www.notredamedutravail.net

TOURNOI IMPRO

Pour la troisième année consécutive, Pierre-François Ricard, animateur culturel et professeur d'improvisation théâtrale dans le 14e, organise le tournoi "impro-session junior" qui accueillera cette année sept équipes de Paris et d'Ile-de-France. Vingt et une rencontres sont réparties sur quinze dates du 16 janvier au 23 mai 2010. Elles se dérouleront principalement au centre d'animation Vercingétorix et au gymnase Rosa-Parks, mais aussi dans le 12e et le 20e. Contact : p.f.ricard@free.fr
Tél. : 06.24.04.61.44

Entrez dans la danse, tout en douceur !

● L'association Diapasons propose, rue de l'Eure, des cours de danse contemporaine.

Sylvie Adaridi appartient à cette génération de danseurs chorégraphes pour lesquels la conscience du geste accompagne la nécessité intérieure du mouvement. Danser, c'est habiter son corps et investir l'espace avec suffisamment de précision pour que le mouvement soit clair, léger et fluide. Avec elle, le geste est respectueux du corps, de sa structure, de ses limites.



(PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

des artistes danseurs, circassiens, comédiens. Françoise, elle, a commencé par suivre les cours de "gym consciente relaxante" avant de franchir le pas vers la danse, à la suite de sa fille. Elle me montre des photos d'un spectacle de fin d'année. "C'était magique, dit-elle, une révélation de ce qui s'était construit pendant l'année, cours après cours, avec les petits, les jeunes et les adultes. Comme un puzzle qui se met en place et rend visible la progression dans l'aisance, le plaisir, la capacité d'expression". Sylvie Adaridi vous mène vers une danse qui invite à se détacher de l'image d'un corps parfait, introuvable, mais qui s'alimente de l'expérience, des sensations vécues par chacun : une danse à soi, avec les autres.

FRANÇOISE COCHET

Association Diapasons, membre de l'Acsem.

Lieu des cours : 6 bis, rue Hippolyte-Maindrion. Adhésion, 29 €. Essai gratuit. Cours de danse adultes : mardi, 20h-22h, 162 € le trimestre, 442 € l'année. Gym douce adultes. Stages.

Contact : Sylvie Adaridi.

Tél. : 01 43 35 21 90 / 06 82 23 64 38

ou diapason@free.fr

Une perle dans une coquille d'huître

Le lieu ne paie pas de mine. Pour avoir envie de danser ici, il faut se moquer de l'emballage. Reste un vaste parquet. L'espace : un vrai luxe ! Annie, joyeuse et extravertie, m'explique qu'elle suit le cours depuis plusieurs années et qu'elle en apprécie la nature créative des cours, toujours renouvelés. Car Sylvie Adaridi fait évoluer sa pédagogie en fonction de ses propres recherches. La méthode, ou plutôt la trajectoire, se dévoile petit à petit. Annie a suivi auparavant des cours plus traditionnels et convient que "ce n'est pas facile pour tout le monde : la motivation va au-delà de la simple envie de bouger ou d'acquiescer de la technique". C'est une écoute, une ouverture, un travail sur soi. Un travail qu'Annie reconnaît maintenant quand elle regarde

Port-Royal de Paris

De l'abbaye à l'hôpital

● Un merveilleux cloître niché au cœur de l'hôpital Cochin-Port-Royal.

Quel contraste en accédant à l'hôpital de Port-Royal, depuis le boulevard du même nom ! D'un côté, les vestiges de l'abbaye de Port-Royal de Paris, fondée en 1625 : subsistent l'église, la salle capitulaire où se réunissait la communauté religieuse, et les bâtiments conventuels dans lesquels sont aujourd'hui installés les services administratifs de l'hôpital. Ils entourent le cloître, agrémenté de rosiers et de haies naines de buis bien taillées, resté quasiment intact et inscrit monument historique depuis 1933⁽¹⁾. En face, le chantier de la future maternité, œuvre des architectes Patrick Berger et Jacques Auziutti, qui ouvrira prochainement. Selon Patrick Berger, la maternité "s'ouvre sur la ville grâce à une série de travées et un parvis d'entrée qui permettra de voir les jardins intérieurs redessinés autour du cloître du XVII^e siècle." L'historien de l'art Alexandre Gady, vice-président de l'association Momus qui dénonce souvent le manque de débat dans le milieu patrimonial, s'inquiète, lui, du parti pris architectural : "La maternité Baudelocque vient d'être rayée de la carte avec ses pavillons bas en brique du début du XX^e siècle ; ils sont remplacés par un édifice massif, hors d'échelle par rapport aux précieux restes du couvent de Port-Royal."

Entre Paris et la vallée de Chevreuse

Le Dr. Roland Berman, qui a exercé durant de nombreuses années à Baudelocque comme pédiatre, est fin connaisseur du site et de l'abbaye de Port-Royal. Il aime raconter l'histoire de "ces lieux où souffle l'esprit." Un monastère existait depuis longtemps en vallée de Chevreuse, Port-Royal des Champs. Face au relâchement

des mœurs, la jeune abbesse du couvent, Angélique Arnauld, y rétablit la règle d'obédience cistercienne dans toute sa sévérité. A cause du paludisme qui sévit dans cette vallée alors insalubre, la mère d'Angélique Arnauld (qui aura 20 enfants dont 6 seront religieuses) fait construire en 1627, à Paris, au faubourg Saint-Jacques, un autre monastère destiné à accueillir les religieuses malades de Port-Royal des Champs : ce sera Port-Royal de Paris.

A l'époque, ce faubourg de Paris est très campagnard, avec ses nombreux jardins et moulins (l'observatoire ne sera construit qu'en 1667). Postérieure au cloître, l'église est édifée par Le Pautre de 1646 à 1648. A cette époque, - les riches heures de Port-Royal - l'on compte une centaine de religieuses dans chaque abbaye. Gravitent autour de ce groupe spirituel Antoine Arnauld, le plus illustre théologien du siècle, mais aussi les Messieurs de Port-Royal, Blaise Pascal qui rédige les Provinciales où il fustige avec humour les institutions existantes, en particulier les Jésuites, Jean Racine qui sera enterré à Port-Royal des Champs, La Rochefoucauld qui commence à élaborer ses Maximes et le peintre Philippe de Champaigne (lire le Port-Royal de Sainte-Beuve). A pied ou à cheval, ceux qui ont choisi



De l'abbaye du XVII^e siècle subsistent le cloître, l'église et la salle capitulaire.

de mener une vie retirée et humble, les Solitaires, font régulièrement le voyage entre Port-Royal des Champs et Paris.

Le berceau du jansénisme

Une doctrine austère et pessimiste inspirée de saint Augustin régit le couvent. L'artisan de sa diffusion est l'abbé de Saint Cyran, choisi comme directeur spirituel en 1635, imprégné de la doctrine de son ami Jansénius, auteur notamment de l'Augustinus, publié en 1640, dans lequel il rappelle que, par la faute d'Adam, l'Homme est nécessairement entraîné au mal : la grâce ne peut être accordée qu'avec parcimonie. Cette doctrine, qualifiée de jansénisme, réclame une exigence morale stricte. Ses adeptes se recrutent dans la haute bourgeoisie et dans l'élite intellectuelle. Si son influence est pourtant limitée, le jansénisme se manifeste dès ses débuts comme une affirmation des droits de la conscience devant l'appareil hiérarchique de l'Etat et de l'Eglise. Il apparaît donc comme un parti d'opposition, dangereux pour l'unité monarchique. Ce qui explique l'hostilité de Richelieu puis de Louis XIV. Un même climat de suspicion naît dans l'Eglise sous l'influence des Jésuites. Une bulle papale de 1653 déclare hérétiques cinq propositions attribuées à Jansénius.

Miracles et persécutions

"Louis XIV et l'archevêque de Paris décident d'en finir avec les jansénistes et les deux monastères mais l'exécution est retardée par deux miracles survenus à Port-Royal de Paris, qui eurent un certain retentissement", raconte Roland Berman. Le miracle de la Sainte épine intéresse particulièrement le médecin : une novice, nièce de Blaise Pascal, souffrait d'une tuméfaction à l'œil. Au lieu d'y appliquer le fer rouge, comme le proposaient les médecins, les religieuses ont recours à un reliquaire censé contenir une épine de la couronne du Christ. Son application brutale, libérant beaucoup de purulence, la guérit. "Le compte rendu rédigé par Blaise Pascal, que j'ai eu l'occasion de lire, poursuit le pédiatre, est étonnant de modernité, d'une grande précision scientifique." Les persécutions reprennent en 1661 : l'archevêque et les archers du roi envahissent Port-Royal de Paris, dispersant les religieuses dans divers couvents. Douze d'entre elles, ayant refusé de signer le manifeste pontifical condamnant le jansénisme, sont conduites et enfermées à Port-Royal des Champs (lire le Port-Royal de Monther-

lant). L'abbaye de la vallée de Chevreuse sera finalement rasée en 1709⁽²⁾.

De la prison à la maternité

A Paris, s'installent des Ursulines, beaucoup plus dociles, jusqu'à ce que la Révolution chasse les communautés religieuses. L'abbaye parisienne devient une prison en 1793, sous le nom de Port Libre, puis une maternité deux ans plus tard. "Il y avait alors quatre femmes par lit avec un taux de mortalité effarant, précise Roland Berman. Deux maternités coexistent alors avec la création de Saint-Vincent de Paul. Dès les premières douleurs, les femmes y vont accoucher pour retourner ensuite à Port-Royal en traversant les jardins qui séparent les deux hôpitaux et qui, d'ailleurs les fournissent en fruits et légumes." Des progrès seront faits sous l'Empire et la Restauration : Port-Royal deviendra une maternité à part entière et Saint-Vincent se consacra à l'assistance à l'enfance. Vers 1890, la clinique Baudelocque est édifée sur le verger des religieuses pour appliquer les méthodes d'asepsie de Pasteur. Et, en 1966, la maternité quitte le couvent pour un édifice moderne sur le site.

FRANÇOIS HEINTZ

1) Le cloître n'est pas accessible en permanence : ouvert en semaine de 9h à 18h et lors de la messe dominicale à la chapelle attenante, entre 10h et 11h30.

2) Le site de Port-Royal des Champs, à Magny-les-Hameaux, non loin de Chevreuse, reste un lieu magique. Hormis les ruines de l'abbaye, il abrite un musée, l'ancien logis des Solitaires et une reconstitution du verger et du jardin historique.

LA NOUVELLE MATERNITÉ

Le futur pôle de Port-Royal regroupera les activités jusqu'ici disséminées entre la clinique Baudelocque, démolie depuis peu, et sur l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul dont la fermeture est prévue en 2012. Pour l'architecte Pierre Berger, "c'est une architecture pour une avenue parisienne, son unité et sa familiarité la rendent hospitalière. Le projet assemble deux qualités : l'efficacité du dispositif médical et celle d'une échelle humaine de l'hospitalisation." Ce pôle comptera 24 salles d'opération sur un plateau technique ultramoderne et offrira 220 lits d'obstétrique, de gynécologie et de néonatalogie, une école de sages-femmes et plusieurs laboratoires de recherche.

Hommage à Marcel Cerf

Décédé le 1er janvier dans sa 99^e année, Marcel Cerf a été inhumé au cimetière de Montrouge, au chant du Temps des cerises, le drapeau rouge des Amis de la Commune flottant au vent glacial. Né en 1911, Marcel avait fait de nombreux métiers dont reporter-photographe de presse à Regards, dans les années du Front populaire. Mais il s'est surtout consacré à un travail d'historien, spécialiste reconnu de la Commune de Paris, auteur de très nombreux ouvrages sur les héros de cette période. Cette cause, la Commune de 1871, il la revendiquait non seulement par conviction mais par héritage comme arrière-petit-neveu de Maxime



Marcel Cerf en 1935, jeune journaliste-reporter à la revue Regards. (PHOTO : D.R.)

Vuillaume, le fougueux directeur du quotidien pamphlétaire Père Duchêne. Membre de longue date de l'association des Amis de la Commune, ce mousquetaire de la plume était un érudit d'une grande indépendance d'esprit, un homme délicieux et modeste

mais passionné dès qu'il s'agissait de défendre une cause. Il s'était installé dans le 14^e arrondissement en 1938. Il repose aux côtés de sa femme, Cécile, grande résistante au sein de la MOI-FTP (Main-d'œuvre immigrée-Francs tireurs partisans) durant l'occupation. F.H.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 40, librairie Novagora ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout : n° 33, Tempo Vitraux.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Marché Brune : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.
- Rue Daguerre : n° 11, librairie Dupuy ; n° 66, café Naguerre ; n° 80, Paris Accordéon.
- Rue Didot : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie le Livre et la Lune ; n° 61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse ; n° 117, Au plaisir de lire ; n° 63, L'oiseau Livre.
- Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 90, kiosque Jean-Moulin ;
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Place Marcel Paul : n° 9, Association Florimont.
- Rue du Moulin-Vert : n° 31, Le livre écarlate.
- Rue d'Odessa : n° 20, Librairie d'Odessa.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
- Rue Raymond-Losserand : n° 48, Mag Presse ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 56, restaurant Aux cercles bleus.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.

courriel : lapage.14@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Didier

Comevin. Commission paritaire

0613G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

janvier 2010.